

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 11 décembre

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire à la Salle polyvalente de Valbonnais,

le vendredi 11 décembre à 20 heures 30.

Le port du masque est obligatoire.

En raison des contraintes sanitaires, la réunion se fera sans la présence du public, mais il sera possible de suivre la séance par visioconférence. Pour cela il suffit de s'inscrire, en envoyant, avant vendredi 11 à 12h00, un e-mail à participer@mairiedevalbonnais.fr, en précisant bien son nom, prénom et son numéro de téléphone. Toute personne ainsi inscrite recevra un lien de connexion le vendredi 11 décembre, entre 20h et 20h30.

ORDE DU JOUR

- Budget communal M14 - Décision modificative n°1
- Approbation du règlement du service de l'eau
- Réfection du plafond de la chapelle de La Roche
- Participation forfaits de ski saison 2020-2021
- Dissolution du Syndicat d'Électricité du Drac
- Opposition au transfert des pouvoirs de police "spéciale" à la Communauté de Communes de la Matheysine
- Participation financière à la Association Sport-Culture des Enfants du Valmontheys (SCEV)
- Remboursement d'une facture d'eau d'un abonné
- Régularisation de la destination des coupes affouagères 2017-2020
- Participation financière à l'acquisition d'un lave-vaisselle pour la cantine d'Entraigues
- Conventions de répartitions des frais de scolarité, cantine piscine 2018-2019 et 2019-2020 entre les communes
- Réfection de la route de la Sauzerie et création d'une piste forestière
- Réfection de la toiture de l'ancienne école des Angelas
- Vente de la parcelle communale A 143 située Les Ayes Pont du Prêtre
- Mise en place du Compte Épargne Temps
- Externalisation de la paie au Centre de Gestion de l'Isère
- Solution de paiement en ligne à destination des usagers
- Questions diverses

Fait à Valbonnais, le 7 décembre 2020

Le Maire,

Gilbert MAUGIRON